

24 juin 2021
Communiqué de presse

L'AMBITION AU RABAIS DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA LUTTE POUR LE CLIMAT

Ce jeudi est votée la loi européenne sur le climat au Parlement européen, qui découle d'un accord au rabais et d'objectifs insuffisants pour lutter contre le réchauffement climatique. Alors que l'urgence environnementale ne fait plus de doute, l'Union européenne s'engage sur un Pacte vert à l'insuffisance climaticide.

En novembre 2019 le Parlement européen proclamait l'état d'urgence climatique et environnementale. La loi climat européenne, clef de voûte du prétendu Pacte vert de la Commission, aurait pu inscrire dans le marbre de la loi des objectifs contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre à même de répondre à cette urgence. A l'issue des négociations interinstitutionnelles, notre délégation est au regret de constater qu'il n'en est rien.

En dépit des rapports scientifiques, des recommandations de l'ONU et des ONG, qui s'accumulent et indiquent que l'UE doit absolument réduire ses émissions d'au moins 65% d'ici à 2030 si elle veut respecter l'Accord de Paris, les négociateurs ont arrêté un objectif de réduction d'au moins 55%... Ce chiffre déjà en retrait par rapport à ce qu'avait adopté le Parlement au mois d'octobre repose sur un artifice comptable qui l'affaiblit encore davantage. En effet, lorsque l'on retire du calcul l'absorption naturelle par les puits de carbone, tels que les forêts, l'objectif réel s'avère être de 52.8%.

Pour parachever ce manque d'ambition, il a été décidé, malgré la position du Parlement en première lecture, que l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard ne concernerait que l'Union européenne dans son ensemble, et non pas à chaque Etat membre. Dès lors, la réalisation de cet objectif est laissée au bon vouloir des différents Etats de l'Union européenne.

La délégation France insoumise dénonce ce compromis au rabais, trahison des nombreuses mobilisations citoyennes pour le climat. *"Nous sommes au bord du précipice"* rappelait il y a quelques semaines le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Les dix prochaines années seront décisives pour préserver l'unique climat compatible avec l'existence humaine. Nous n'avons plus le temps d'attendre : l'Union européenne doit enfin écouter ce que lui disent scientifiques et citoyens, et planifier une bifurcation écologique et sociale à même de restaurer l'harmonie entre les êtres humains et la nature.

Délégation France Insoumise au Parlement européen